

BUDGET

2017

LE TEMPS DES NOUVEAUX DEFIS

Le budget 2017 de la Province de Hainaut est marqué du sceau de l'embellie. La capacité d'action retrouvée de la Province profitera notamment aux communes et aux territoires du Hainaut. Des moyens nouveaux sont dégagés en faveur de la supracommunalité. Une occasion de créer des liens entre tous les pouvoirs locaux et de mobiliser l'ensemble des sensibilités démocratiques pour une action concertée qui bénéficiera d'abord aux citoyens.

UN VRAI REDRESSEMENT FINANCIER !

La Province de Hainaut n'est plus l'Institution que l'on aime pointer du doigt ou affubler d'un bonnet d'âne pour une prétendue mauvaise gestion.

Dotée d'un plan stratégique et opérationnel performant, elle présente des finances saines et un fonctionnement parfaitement transparent basé sur des valeurs partagées par son personnel : l'excellence, la citoyenneté, l'intérêt général et la gouvernance.

Loin d'une menace de situation déficitaire autrefois bien réelle, **la Province de Hainaut conforte un redressement** amorcé depuis plusieurs années. Son projet de budget 2017 affiche un **boni**, fruit de la poursuite d'une gestion interne rigoureuse.

De la sorte, le Hainaut assume ses responsabilités financières d'aujourd'hui mais se prémunit également face aux défis de l'avenir.

LES CHIFFRES CLES D'UNE EMBELLIE DURABLE

La nette embellie constatée aujourd'hui n'est pas due à une conjoncture extérieure favorable ou à l'aide d'un pouvoir de tutelle généreux. La Province ne doit son redressement qu'à elle-même ainsi qu'aux réformes financières et de management mises en oeuvre.

Et elle a plusieurs raisons de croire que les choix qu'elle a posés lui offrent de réelles perspectives pour un travail à long terme en faveur du développement de l'espace hainuyer.

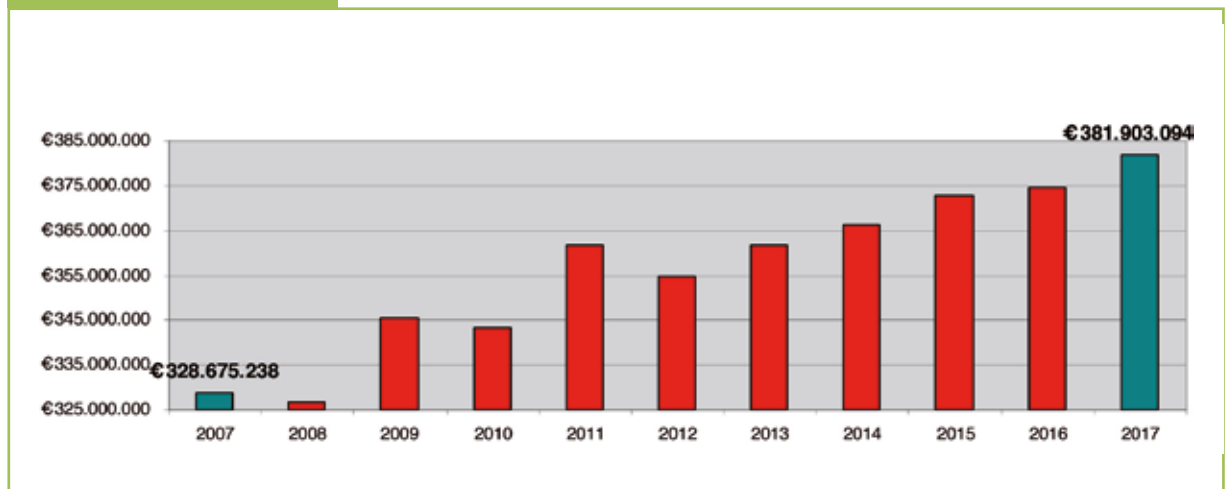
Voici les éléments majeurs de la structuration du budget 2017.

LES CHIFFRES CLES D'UNE EMBELLIE DURABLE

■ UNE CAPACITÉ D'OCTROYER PLUS DE MOYENS À NOS MISSIONS

Les chiffres sont clairs. Les dépenses ordinaires globales inscrites au projet de budget 2017 n'ont jamais été aussi élevées. Elles atteignent les **381,9 millions**, ce qui représente une **hausse de plus de 53 millions en dix ans**. Au regard de cette somme importante, la Province est bel et bien – et de loin ! – le premier des pouvoirs locaux wallons. Si l'on ajoute à ces dépenses celles liées aux enseignants (financés par la Fédération Wallonie Bruxelles) ce sont plus de **600 millions** qui sont inscrits au budget provincial et profitent aux missions essentielles de l'Institution.

Dépenses ordinaires



Prélèvements

Dans un souci de bonne gestion et de maîtrise des dépenses, le boni constaté fait l'objet de prélèvements. C'est ainsi que 2,9 millions sont notamment transférés de l'ordinaire vers l'extraordinaire pour préserver une capacité d'investir. Ceci aboutit à une situation positive de **59 145 €** à l'exercice propre.

■ UNE STABILITÉ DÉSORMAIS STRUCTURELLE

C'est la **septième fois consécutive** que le budget provincial est présenté avec une situation en boni. Alors que le budget de 2010 (année noire) affichait un alarmant déficit de 7,8 millions, celui de 2017 présente une **situation bénéficiaire de 4,6 millions avant prélèvements**. Ce bond en avant de plus de 12 millions est une garantie de bonne gestion.

LES CHIFFRES CLÉS D'UNE EMBELLIE DURABLE

■ UN SOLDE BUDGÉTAIRE INÉDIT

Si l'on considère le budget à l'exercice propre avant prélèvements, **la courbe de redressement initiée en 2010 atteint un niveau inédit**. Son solde budgétaire général s'élève à **24,1 millions**. Il était de 21,3 millions en 2016 et de... 11,8 millions en 2010.

■ DES RECETTES STABILISÉES

La stabilité retrouvée a une conséquence importante : il n'y a, en Province de Hainaut, **aucune nécessité ni perspective de nouvelle taxation**. La fiscalité provinciale est considérablement moins élevée aujourd'hui qu'il y a 10 ans. Les recettes fiscales propres sont de 6,2 millions alors qu'elles dépassaient les 24 millions en 2005.

■ DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

Les dépenses de dette de la Province de Hainaut ne progressent pas, résultat d'une gestion stricte des investissements. En 10 ans, elles sont même passées de 11 à 9% du budget.

Les dépenses de personnel ont également été freinées. Le moratoire mis en œuvre dans le cadre du plan de modernisation a abouti à une réduction de 400 équivalents temps plein, ce qui permet de compenser un coût du personnel structurellement en hausse (62 millions en 10 ans).

■ DES RÉSERVES RECONSTITUÉES

Les réserves financières sont le baromètre de la bonne santé d'une institution publique. On y recourt pour faire face aux coups durs. Cela explique que les réserves ordinaires de la Province de Hainaut étaient passées de 48,3 millions à 29,2 millions entre 2010 et 2011. Elles se trouvent aujourd'hui presque intégralement reconstituées. **Un gage sérieux pour l'avenir**.

LE FRUIT D'UNE NOUVELLE "CULTURE D'ENTREPRISE"

ADhésioN... 2.0

ADhésioN, c'est le plan stratégique et opérationnel de la Province de Hainaut. Il décline les activités ainsi que les projets d'innovation et d'amélioration des services au travers d'une véritable feuille de route comprenant des échéances et des outils d'évaluation.

Ce plan ADhésioN entre aujourd'hui en phase 2 et intègre la création de comités de direction et de lettres de mission au niveau de chaque institution. Peu de pouvoirs locaux sont allés aussi loin dans la mise en œuvre d'un management moderne et participatif !

Si la Province a su surmonter les doutes qui pesaient sur sa viabilité financière, c'est avant tout grâce à **un travail de fond** entamé ces dernières années. On se souvient qu'un plan de modernisation, lancé dès 2009, a permis au Hainaut d'apporter des réponses structurelles face aux menaces de dérapage.

La mise en œuvre d'un **moratoire** pour maîtriser la masse salariale (toujours en cours), la diminution des recours aux vacances, la **révision des budgets** de fonctionnement des institutions et la recherche de **recettes nouvelles** ont permis de retrouver et de maintenir l'équilibre budgétaire mais également d'insuffler une **nouvelle « culture d'entreprise »** au sein de l'Institution. Celle-ci a su garder une qualité constante de services au citoyen en s'appuyant sur des moyens moindres grâce à une créativité accrue et à davantage de synergies en interne et avec les autres pouvoirs locaux.

Cette nouvelle vision a permis de dégager des **économies annuelles de plus de 36 millions**.

Maintenir ce cap ? C'est bien évidemment la volonté du Collège provincial. Mais il ne s'agit pas de se montrer rigoureux pour le plaisir de l'être. L'enjeu est clairement **de positionner la Province de Hainaut comme actrice du développement hainuyer** et de la doter de marges de manœuvre pour répondre aux attentes des citoyens, des communes et des territoires dans les domaines où elle excelle : la formation et l'enseignement, l'action sociale, la culture et le tourisme, l'éco-développement territorial, le sport et la promotion de la santé.

DES MARGES NOUVELLES POUR DES PROJETS NOUVEAUX

Le personnel : une attention de tous les instants !

Pour favorable qu'elle est, la situation financière doit être lue à l'aune du poids considérable que représente la masse salariale provinciale. Pesant près de 70 % dans les dépenses ordinaires, le personnel est à la fois la plus grande richesse et le poste le plus lourd de l'action provinciale.

Par la mise en œuvre d'un moratoire non linéaire, la Province a éloigné tout spectre de licenciement et de restructuration. Elle a rempli ses obligations liées au pacte solide et solidaire et présente un taux de statutarisation particulièrement élevé. Pour rencontrer les remarques de la Cour des Comptes, elle a en outre assuré le passage à terme échu pour le paiement des salaires en prévoyant une prime compensatoire.

Mais face à l'importance que représentent encore les dépenses de personnel, il convient de se donner les moyens d'assurer leur gestion optimale par un logiciel informatique particulièrement pointu.

SOUTENIR LES DYNAMIQUES SUPRACOMMUNALES

La supracommunalité se trouvera au centre des politiques nouvelles que la situation financière positive permet désormais de concrétiser.

La Province de Hainaut a dans son ADN le soutien aux communes et aux territoires du Hainaut.

Elle consacre en effet déjà **6,5 millions €** chaque année (10% du Fonds des Provinces) pour aider les communes dans le **financement des zones de secours**. Ce dispositif est opérationnel depuis 2015 et apporte de manière récurrente un important bol d'air aux finances communales puisqu'à titre d'exemple, la Ville de Charleroi reçoit 916 000 €, la Ville de Mons 496 000 €, Tournai 379 000 € et La Louvière 328 000 € sur base de critères objectifs liés, notamment, aux chiffres de population et aux risques présents sur le territoire. Un plus incontestable pour les budgets communaux mais également pour le citoyen en droit d'attendre un service optimal en matière de sécurité civile.

Parallèlement, la Province de Hainaut a développé depuis 2010 une véritable politique de services aux communes sur base des besoins qu'elles ont exprimés. Un catalogue des actions menées en leur faveur dans des domaines aussi variés que la cartographie, l'organisation de stages ou la formation leur est soumis. Cette démarche, renforcée par l'action de quatre relais territoriaux, aboutira à la conclusion de conventions-cadres avec chaque commune du Hainaut lors du deuxième trimestre 2017. Il s'agit de la sorte de valoriser une expertise que la Province possède et met, depuis longtemps déjà, à la disposition des municipalités. La somme des **3500 actions** déjà effectives sur le terrain local atteint **9,7 millions**.

Au total, on peut donc estimer à **16,2 millions les dépenses provinciales actuelles** en faveur des communes.

Et, fait nouveau, **le projet de budget 2017 prévoit encore une somme supplémentaire de 1 million d'€ en faveur de projets portés par plusieurs communes ou par un territoire**. On sait qu'en Hainaut

DES MARGES NOUVELLES POUR DES PROJETS NOUVEAUX

Rassembler les Hainuyers au cours d'un événement provincial

Mieux faire connaître les services rendus par les services provinciaux et leur pertinence. Mobiliser les acteurs provinciaux en offrant une vitrine de leur savoir-faire. Ces deux objectifs sont depuis longtemps « dans les cartons » de l'autorité provinciale. La situation favorable et la reconstitution des réserves offrent l'opportunité de créer, au printemps 2017, un événement de grande ampleur au cours duquel la diversité des actions provinciales sera mise en scène(s) au Lotto Mons Expo de manière interactive et ludique.

plusieurs territoires se sont organisés à des degrés divers et peuvent constituer des interlocuteurs utiles pour les autorités provinciales : pensons à la Wallonie picarde, à l'espace Charleroi/Sud Hainaut et à Cœur de Hainaut. Ils seront les acteurs privilégiés pour l'appel à projets que la Province lancera. Une manière pour cette dernière de contribuer à la structuration des territoires.

Cette vision de la supracommunalité doit transcender les frontières politiques traditionnelles et s'enrichir des apports des communes elles-mêmes. Il s'agit de rendre possibles des projets qu'une commune ne peut concrétiser seule, faute de moyens ou faute d'atteindre un seuil de population suffisant.

SAISIR L'OPPORTUNITÉ D'UNE GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX !

La session budgétaire de novembre 2016 ouvre un cycle de travail qui permettra de structurer davantage et de rendre plus visible les actions que le Hainaut mène en faveur des communes et des territoires. Pour ce faire, le Collège provincial veut initier une démarche originale impliquant les 4 grandes familles politiques représentées au Conseil provincial, les services du Gouverneur, les communes, les acteurs territoriaux et les associations. Une véritable gouvernance multi-niveaux.

Les commissions du Conseil provincial qui se tiendront entre le 10 et le 22 novembre seront l'occasion d'un état des lieux de ce que le Hainaut fait déjà. Rappelons qu'en tout, ce sont plus de 16,2 millions qui sont consacrés chaque année à des actions en faveur des pouvoirs locaux. Un million supplémentaire et totalement nouveau est inscrit dans le budget 2017.

Ces actions sont-elles justifiées, pertinentes, appréciées ? Le Collège s'en entretiendra le 24 novembre avec le Ministre Paul Furlan et ses représentants. Le compte-rendu de cette rencontre fera l'objet d'une information à l'ensemble des partis politiques du Conseil provincial en janvier.

DES MARGES NOUVELLES POUR DES PROJETS NOUVEAUX

Les projets de législation sont poursuivis

La Province de Hainaut avait annoncé en mars 2014 un programme d'investissement à hauteur de 27 millions d'€ à finaliser entre 2015 et 2018. Ce programme est mis en œuvre et vise à co-financer d'importants outils de développement des territoires. C'est ainsi que des projets ambitieux portent la griffe d'un partenariat provincial à Charleroi (Cité des métiers et Campus technologique), en Wallonie picarde (Eurometropolitan E-Campus à Tournai, salle de sports à Ath), dans la région du Centre (Pôle culturel dans le bâtiment du gazomètre à La Louvière, Relais de la Haute Sambre) et en région montoise (Déploiement de Hainaut-Sécurité à Lens et Jurbise, Ecole du cheval et salle de sports au sein du centre provincial d'enseignement spécialisé de Ghlin).

Près de 25 millions d'€ sont inscrits au budget 2017 pour assurer la mise en œuvre progressive de ces projets mais également pour permettre les investissements nécessaires au bien-être dans les bâtiments et les écoles de la Province. Le patrimoine provincial représente une surface bâtie de 940 000 m² qui doit faire l'objet d'une politique permanente d'entretien, de sauvegarde mais aussi de constructions nouvelles.

Le premier trimestre 2017 sera le moment d'un examen de la nature des actions proposées aux communes, des demandes exprimées par celles-ci et de l'étude des réalités territoriales qui composent le Hainaut. De manière pluraliste, le Conseil provincial finalisera également le mode de gouvernance qui prévaudra en supracommunalité : règlement d'octroi des co-financements, conférences des bourgmestres...

Le processus connaîtra son point d'orgue en mai 2017 avec la signature de conventions prévue dans le cadre d'un événement provincial de grande ampleur.

BUDGET 2017



Service de Communication